

**L'ECHO**  
ORGANE  
DE L'UNION ST. JOSEPH  
DE ST. HYACINTHE.  
REDIGÉ EN COLLABORATION.

S'ÉDIFIER  
ET SE  
SOUTENIR  
RÉCIPROQUEMENT.

BIBLIOTHEQUE  
S.M.E.  
1964  
Bibliothèque de Québec

BIBLIOTHEQUE  
S.M.E.  
QUEBEC

Vol. 1

St-Hyacinthe, 19 Mars 1891

. No. 1

## NOTRE JOURNAL

**N**OUS commençons aujourd'hui la publication d'un journal hebdomadaire.

Nous sommes heureux de l'offrir aux membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe comme un organe officiel de notre association. Aux Sociétés de secours mutuel, nous le présentons comme un ami dont la compagnie pourra leur être utile et agréable.

L'accroissement extraordinaire de notre Société pendant le dernier semestre et l'établissement de nombreuses succursales dans le diocèse imposent au Comité central un surcroît de charges qu'il importe de diminuer. De plus, l'admission de nouveaux membres en dehors de la ville de St-Hyacinthe demande un moyen de propagande toujours à la disposition de la Société. Enfin, l'impossibilité, pour la masse des sociétaires, de suivre autrement la régie des intérêts qui les concernent, exige un mode de publication rapide, sûr et d'un accès facile.

C'est dans ce but que notre "Société de publication" a été formée. Pour le succès de notre journal, nous comptons particulièrement sur la bienveillance de tous nos confrères, inté-

ressés comme nous dans l'entreprise, et sur le sympathique encouragement du public en général.

Comme organe accrédité de "l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe", notre journal publiera tous les documents relatifs à notre association. Les membres devront se considérer suffisamment avertis de toute chose les concernant comme membres, bureau ou succursale, par le seul fait de sa publication.

L'"Echo" se fera aussi un devoir de publier les notes, statistiques etc. qui lui seront communiquées par les sociétés de secours mutuel en dehors de St-Hyacinthe. Nous nous mettrons en rapport avec le plus grand nombre possible d'entre elles, afin de recueillir les documents par lesquels chaque association pourra établir les meilleurs principes d'organisation à se donner.

A part les questions de secours mutuel, nous reproduirons les spécialités les plus complètes sur les matières d'intérêt social et catholique. Le soin apporté dans le choix de ces reproductions, nous fait espérer, pour le lecteur, des avantages réels.

Nous ferons chaque semaine le résumé des événements importants de notre pays, et de

l'étranger, sans jamais prendre part aux discussions politiques.

Pour la direction du journal, nous affirmons notre complète soumission aux enseignements de l'Église ; acceptant par anticipation ses conseils comme ses ordres ; répudiant tout ce que son autorité pourra trouver à reprendre.

Les articles que nous publierons ne seront pas signés, ainsi qu'il convient à un groupe de collaborateurs sans amour propre d'écrivain. Les reproductions seules porteront leur nom d'auteur.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION.

## Lettre de Monseigneur Moreau

ST-HYACINTHE, 23 FEVRIER 1891.

A M. le Président de l'Union St-Joseph,

MON CHER MONSIEUR,

J'approuve avec plaisir la pensée qu'a eue l'Union St-Joseph de cette ville de publier un journal hebdomadaire, dans le but de faire connaître de plus en plus l'Association dans le diocèse, où elle se répand d'une manière toute providentielle, et de publier les procédés du Bureau central de St-Hyacinthe et des bureaux établis dans les paroisses, ainsi que toute autre matière qui pourrait intéresser la Société. Ce journal aura de plus le précieux avantage de fournir chaque semaine aux sociétaires de saines et solides lectures, qui les initieront davantage à leurs métiers ou négoce, et les fortifieront dans les religieuses dispositions dont ils doivent être constamment animés.

Il est bien entendu, et c'est, je le vois avec bonheur, le désir de tous, que la politique n'entrera jamais dans ce journal, pas plus que dans la Société elle-même, d'où elle a été bannie dès sa fondation, comme garantie bien sûre de sa prospérité : ce à quoi elle a été de tout temps heureusement fidèle, et ce qui lui a attiré les bénédictions de l'Église et du Ciel.

Avec mes vœux bien sincères de prospérité et pour votre journal et pour votre belle société, je demeure votre tout dévoué en N. S.

† L. Z. EV. DE ST-HYACINTHE.

## CONSIDÉRATIONS

—SUR LA—

### Profession d'Ouvrier

Vous êtes ouvrier, Joseph, vous êtes jeune, et à ce double titre vous me demandez des conseils, parce que, plus heureusement inspiré que beaucoup de jeunes gens, vous aimez mieux discipliner votre jeunesse que de vous laisser emporter par elle, et que, plus sage que beaucoup d'ouvriers, il vous semble meilleur de tirer un bon parti de votre condition que de vous en plaindre.

Et pourquoi vous en plaindriez-vous ? Ce serait vous plaindre d'être homme. Le travail est la loi de la nature humaine. Par quelques moyens et sur quelque objet qu'il exerce, il est honorable aux yeux de la raison, il est saint aux yeux de Dieu.

Parmi les travailleurs, il en est dont l'intelligence presque seule est en jeu, et que l'on pourrait nommer *ouvriers de la pensée* ; ce sont ceux qui appartiennent aux professions dites libérales : les autres, auxquels le nom d'*ouvrier* s'applique plus particulièrement, et dont vous vous honorez de faire partie, sont infiniment plus nombreux : ce sont ceux qui, dans les champs et dans les villes, concourent à obtenir de la nature ses divers produits et à faire subir à ces produits les transformations successives que les besoins de la société réclament. Les uns sont les ouvriers agricoles, les autres les ouvriers industriels. Cette seconde classe, à laquelle vous appartenez, est, sous beaucoup de rapports, plus favorisée que la première ; toutes deux sont dignes de la même estime.

#### AVANTAGES DE CETTE PROFESSION

De toutes les conditions de la vie humaine, celle de l'ouvrier est la plus sûre. Son talent (j'emploie à dessein cette expression) constitue en effet pour lui une fortune qu'on ne peut lui enlever qu'avec la santé ou avec l'existence ; et ce genre de fortune n'est pas exposé aux mêmes risques que les autres.

Car le travail est pour la société humaine ce que la respiration est pour la vie ; ni le travail ni la respiration ne peuvent être suspendus sans que cette interruption amène une crise, qui ne pourrait se prolonger sans causer la mort. Supposez que dans les villes et dans le vaste atelier des campagnes l'immobilité remplacât pour

quelques mois le mouvement, que deviendriions-nous ?

L'industrie, dans son ensemble, est donc, pour ainsi dire, condamnée à une activité incessante ; elle ne peut éprouver que des interruptions passagères ; et si, dans ces cas heureusement rares, une industrie particulière se trouve en souffrance, ce n'est pas que le travail ait diminué, c'est qu'il s'est déplacé, en sorte qu'il y a toujours quelque chance d'occupation pour un bon ouvrier, c'est-à-dire pour l'homme qui s'est accoutumé à faire de ses forces physiques un usage intelligent.

L'ouragan même des révolutions, qui brise tant d'existences, passe au-dessus de la sienne sans l'atteindre ; il lui laisse son établi, sa truelle, sa navette, sa charrue, parce que, de quelque manière qu'un Etat modifie son organisation, il faut toujours à ses membres des meubles, des maisons, des étoffes, du pain.

Un sage célèbre de l'antiquité disait : " Le sort ne peut rien m'enlever, et, en quelques lieux qu'il me jette je ne crains pas d'être au dépourvu ; car je porte toute ma fortune avec moi." Cela est vrai d'un savant, cela est encore bien plus vrai d'un ouvrier. En quelque lieu que le jette le sort, il a, plus même qu'un savant, une ressource assurée : s'il est habile dans son art, il n'est aucun pays où il ne soit bien accueilli ; il n'a pas même besoin d'en savoir la langue : l'usage qu'il sait faire de ses mains parle assez pour lui.

#### SA DIGNITÉ—SON INDÉPENDANCE.

Bien plus qu'à d'autres, il lui est facile de conserver sa dignité d'homme et de la faire respecter : il n'a besoin ni d'implorer la protection, ni de recourir à la brigue ; il ne flatte personne, il ne fait sa cour à personne, et il ne craint pas que d'indignes concurrents lui enlèvent par l'intrigue le prix dû à son travail ; car l'intérêt même de celui qui veut faire exécuter un ouvrage l'oblige d'avoir recours à l'ouvrier le plus habile et le plus consciencieux : ici le mérite est tout, la faveur n'est rien.

Sans doute, personne dans le monde ne peut jouir d'une indépendance absolue ; mais l'ouvrier est moins dépendant que la plupart des autres hommes. Oui, Joseph ; car, si vous avez besoin de l'homme qui vous emploie, l'homme qui vous emploie a tout autant besoin de vous.

Vous le voyez, Joseph, la position de l'ou-

vrier a par elle-même de la dignité, de la sécurité et de l'indépendance. D'où vient donc que tant d'ouvriers se laissent déposséder de ces trois biens si précieux, et tombent dans la misère ? Que devez-vous faire, vous, pour vous assurer la jouissance de ces avantages, et pour obtenir en même temps ce bien-être modeste, qui manque à un si grand nombre d'entre eux et qui, ce semble, devrait être le partage de tous ?

Je vais, Joseph, traiter en détail ces questions, qui, dans l'état où se trouve actuellement notre société, ont acquis plus d'importance que jamais.

D'abord, j'examinerai les obstacles qui s'opposent à ce que l'ouvrier réussisse et soit heureux, et je ferai voir qu'il dépend de lui de les écarter.

J'établirai ensuite les principes dont découlent pour lui les moyens de réussir et de se rendre heureux.

Je ferai l'application de ces principes aux trois phases successives de l'existence de l'ouvrier, que je considérerai comme apprenti, comme ouvrier proprement dit, comme patron ; et j'étudierai ses diverses relations sous ce triple point de vue.

Je poursuivrai l'application de ces mêmes principes aux circonstances particulières et exceptionnelles dans lesquelles il peut se trouver.

Je montrerai enfin l'influence qu'ils doivent avoir sur sa vie privée et ses rapports de famille.

Ces diverses considérations constitueront la partie morale de cet écrit.

La conservation de la santé de l'ouvrier, l'administration de ses modestes finances exigent aussi quelques conseils ; je les donnerai.

Je terminerai par quelques considérations sur le travail même, propres à dissiper de fausses idées trop répandues sur ce sujet.

Mais avant tout et pour prévenir toute fausse interprétation de ma pensée, entendons-nous sur le sens du mot *bien-être* qui sera quelquefois employé dans cet écrit.

Je désigne par cette expression un bien-être modeste et relatif, tel que le souhaite et l'espère un ouvrier raisonnable, c'est-à-dire la satisfaction des légitimes désirs qu'il lui est permis de former dans la sphère où la divine Providence l'a placé.

## Aux Membres de l'Union St-Joseph.

Par une résolution du comité de Régie en date du 15 septembre 1890, approuvée par la société le 5 octobre de la même année et confirmée le 8 février dernier lors de la formation de la "Société de publication", les membres devront se considérer suffisamment avertis, comme membres et succursales etc. de toute chose les concernant, par le seul fait de sa publication dans le journal officiel.

Comme pièce justificative de cette mesure et de la fondation même du journal, nous reproduisons la résolution du 8 février.

Considérant : 1° Que le nombre des membres de notre société s'est considérablement accru, surtout pendant le dernier semestre, et que partant, l'administration est devenue plus onéreuse au comité de Régie, en raison de cette augmentation, laquelle ne paraît pas devoir ralentir.

2° Que l'admission de membres en dehors de cette ville et leur établissement en succursale, ajoute encore au nombre en compliquant l'administration et nécessite des frais généraux qu'il importe de considérer.

3° Que la publication dans les journaux de cette ville, depuis quelques mois, des actes officiels de la Société et de son comité, a prouvé l'opportunité de rendre publiques tous les rapports, pour le bénéfice des membres en général et la conduite des succursales en particulier ; mais que l'espace nécessairement restreint que les dits journaux peuvent accorder met une entrave au plein résultat de telle publication, surtout quant à ce qui regarde la propagande à établir.

4° Que la publication au nom de la société d'une *Revue* d'abord consacrée à ses intérêts comme à ceux de ses membres, en fournissant au public, en outre des rapports, une matière saine, abondante et appropriée, serait de nature à produire un bien général. Il est résolu :

1° Qu'une société soit formée parmi les membres de l'Union St Joseph, avec les statuts que ses membres jugeront bon d'établir.

2° Que l'Union St Joseph accorde à la dite société le privilège ou monopole de ses publications tels que Règlements, résolutions, avis aux membres, rapports etc. à titre gratuit de part et d'autre, l'usage de son nom corporatif et l'encouragement de ses membres pour une entreprise toute à leur avantage ; mais sans que telle

société engage ni ne puisse engager en quelque ce soit la responsabilité de l'Union St-Joseph.

3° Que la revue ou journal à publier sera censé reproduire fidèlement les actes officiels de "l'Union" et que les membres de cette dernière, à moins d'urgence, ne seront pas en droit d'exiger autrement les rapports, avis, résolutions ou règlements les concernant comme membres, bureau ou succursale.

Agréé unanimement.

## NÉCESSITÉ DE LA VRAIE FOI

### Doctrines catholiques

C'est une vérité reconnue de tout temps que sans la vraie foi il est impossible d'arriver au salut. Déjà saint Ignace (*Ep. à Philad.*, c. 3) dit que quiconque s'attache à un fauteur de schisme ne peut entrer dans le ciel. Selon saint Cyprien, une mort sanglante, soufferte pour l'amour de Jésus-Christ, ne suffit pas même pour effacer la tache dont l'hérétique est souillé. Sans la vraie foi, dit saint Augustin, toutes nos autres qualités ne nous servent de rien. " Supposez, dit-il, (*contre Donat*, I. IV, c. 8), qu'un homme soit chaste et libéral pour les pauvres, qu'il ne soit pas colère, mais patient, calme et tranquille, sobre et modéré, mais qu'il soit hérétique, il est certain que par cette seule raison, et parce qu'il est hérétique, il ne possédera point le royaume de Dieu." Fulgence s'exprime de même (*De la Foi, à Pierre Diac.*, c. 38 et 39). " Soyez bien assuré, dit-il, que non-seulement tous les païens, mais encore tous les juifs, les hérétiques et les schismatiques qui sortent de cette vie, hors de l'Église catholique, entreront dans le feu éternel qui est préparé pour le démon et ses anges ; soyez assuré que tout hérétique et tout schismatique, puisqu'il n'est point incorporé dans la foi catholique, dut-il répandre d'abondantes aumônes et perdre même la vie pour le nom de Jésus-Christ, ne saurait en aucune façon arriver au salut, car ni l'aumône, ni le baptême, ni la mort pour le nom chrétien, ne peuvent contribuer au salut d'un homme qui n'est pas dans l'union de l'Église, et tant que la perversité hérétique et schismatique qui conduit à la mort demeure en lui." Lactance (*Instit. div.*, I. IV, c. 11) écrit : " L'Église catholique est la seule qui ait conservé la véritable manière d'adorer Dieu. Elle est la

sour<sup>?</sup> de toute vérité, elle est la maison de la foi, elle est le vrai temple de Dieu. Celui qui n'y entre point, ou qui en sort, après y être entré, ne peut avoir aucune espérance de la vie et du bonheur éternels." Mais c'est surtout saint Cyprien qui a établi cette doctrine en détail et dans les termes les plus forts. Nous ne pouvons nous refuser à citer le passage suivant de son ouvrage sur l'unité de l'Eglise, c. 7 : " Quiconque se sépare de l'Eglise et s'unit à une adultère est exclu des promesses de l'Eglise. Et celui qui abandonne l'Eglise du Christ n'obtiendra pas la récompense du Christ. Cet homme est un étranger, un profane, un ennemi. Celui qui n'a pas l'Eglise pour mère ne peut avoir Dieu pour père. *S'il avait été possible d'échapper au déluge sans être dans l'arche de Noé, il serait possible aussi d'être sauvé sans se trouver dans l'Eglise.* Le Sauveur parle et dit : " Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe. Celui donc qui rompt l'union et la paix de l'Eglise agit contre Jésus-Christ. Celui qui amasse hors de l'Eglise, dissipe l'Eglise de Jésus-Christ." Mais ce ne sont pas là les opinions de quelques hommes ; ces paroles expriment la doctrine de l'Eglise catholique. " Celui qui veut être sauvé, dit le symbole de saint Athanase, doit avant tout la foi catholique ; celui qui ne la conserve pas pure et sans tache sera perdu pour l'éternité." Le concile de Trente dit que la foi catholique est celle sans laquelle il n'est pas possible de plaire à Dieu ; le symbole de Pie IV dit la même chose, et dans le Catéchisme romain (part. I. art. 9) on lit : " L'Eglise est appelée universelle aussi, par la raison que tous ceux qui veulent être sauvés doivent y entrer, de même que, lors du déluge, tous ceux qui étaient hors de l'arche périrent." Comme motif on indique que cette Eglise est la seule qui soit gouvernée par le Saint-Esprit, tandis que toutes les autres associations religieuses, qui prétendent être des Eglises, étant dirigées par l'esprit du démon, doivent nécessairement tomber dans les erreurs les plus funestes. C'est là la doctrine catholique d'après les écrits symboliques. Si nous en recherchons la signification, nous trouvons qu'elle exclut du bonheur éternel non-seulement les incrédules, mais encore les hérétiques. Quant au sens du premier de ces mots, il n'est pas nécessaire de l'expliquer. Pour ce qui regarde les hérétiques, ce ne sont pas, dans le langage de l'Eglise, tous ceux qui entretiennent des opinions erronées, mais seulement ceux qui défendent

opiniâtement leur erreur, au mépris de l'autorité de l'Eglise. " Ceux-là, dit saint Augustin, qui défendent leur opinion, quelque erronée, quelque fausse qu'elle soit, sans y mettre de l'opiniâtreté, ne doivent pas être comptés au nombre des hérétiques, surtout quand ils ne l'ont pas inventée avec une orgueilleuse hardiesse, mais qu'ils l'ont reçue de parents séduits eux-mêmes, et quand, cherchant la vérité avec tout le soin possible, ils sont prêts à l'adopter dès qu'ils l'auront trouvée." Ce point a été très-souvent discuté dans la querelle avec les donatistes, et le passage de saint Augustin a été introduit dans le code du droit canon (c. XXIV, 9, 3, c. XXIX). Le Catéchisme romain s'exprime dans le même sens : " Il ne faut pas appeler hérétique, dit-il, quiconque s'est trompé sur un article de foi, mais seulement celui qui, au mépris de l'autorité de l'Eglise, soutient avec opiniâtreté des opinions impies." Dans le langage théologique adopté aujourd'hui, ces derniers s'appellent des hérétiques *formels*, en opposition aux hérétiques *matériels*, qui sont dépourvus de la perversité naturelle à l'hérésie et au schisme. Quant à ces derniers, l'Eglise n'oppose point les juger. S'ils se montrent disposés à admettre ce que l'Eglise enseigne, dès qu'ils en seront convaincus, ils ne sont séparés d'elle qu'en apparence et demeurent, dans le for intérieur, membres de l'Eglise ; ils n'en sont pas moins privés de beaucoup de moyens de salut et de grâce, et il leur est par conséquent beaucoup plus difficile de se sauver qu'aux membres effectifs de la véritable Eglise. C'est pour cela que les Pères de l'Eglise, comme par exemple saint Augustin, dans son Sermon *De tempore*, et saint Ambroise, dans sa LXXXIV Epître, ne peuvent trouver des couleurs assez éclatantes pour peindre combien il est heureux d'être un chrétien catholique. Aussi faut-il regarder comme une grâce spéciale d'avoir été élevé dès l'enfance dans la foi catholique, puisque pour ceux qui n'ont pas eu ce bonheur la difficulté de rentrer dans la communion de l'Eglise catholique s'accroît ordinairement avec les années. Et c'est encore une des principales raisons pour lesquelles l'Eglise désapprouve les mariages mixtes, car ils exposent au danger de la séduction non-seulement les parties catholiques qui contractent ces unions, mais encore leurs descendants. Or, quoique l'Eglise ne déclare pas qu'il soit absolument impossible à ceux qui ne lui appartiennent pas extérieurement de se sauver, elle n'en reste pas moins la seule qui puisse assurer le salut, puisque, si ceux

qui en sont séparés parviennent à se sauver, c'est en vertu de ce que les fondateurs de leur secte ont conservé de l'Eglise, mais non pas en vertu de ce qu'ils y ont ajouté.

(A continuer.)

## FEUILLETON

### TOUT EST-IL CHANCE DANS CE MONDE

NOUVELLE

C'était en l'année 17... un samedi après dîner ; James Graham, âgé de dix-huit ou vingt ans, appartenant à la classe laborieuse des commis, se hissait sur l'impériale d'une diligence pour prendre une modeste place à la gauche du cocher. Quoiqu'on ne fût qu'au commencement de septembre, un de ces brouillards moites qui tiennent plus de la pluie que de la vapeur enveloppait comme d'un linceul le riant paysage et pénétrait, s'infiltrait, humectait traitreusement tout ce qu'on se flattait de soustraire à son contact. Le jeune homme regardait souvent sa montre, comme impatient de voir la voiture se mettre en route.

—Qu'attendez-vous pour partir ? dit-il enfin au conducteur ? vous êtes déjà de dix minutes en retard.

—Allons, nous sommes prêts, repartit le cocher sans faire mine de bouger ; de sorte que le jeune commis, persuadé de l'inutilité de son observation, se contenta de nouer son mouchoir de poche autour de son cou et de boutonner son paletot jusqu'au menton ; précautions assez inutiles pour se préserver du brouillard qui dégénérait tout doucement en pluie fine.

—Vous allez à Waltham ? demanda le conducteur.

—Non, je me rends à Enfield ; c'est suffisamment loin par un temps comme celui-ci. Mais partons-nous, enfin ?

—Dans une minute, dit le conducteur en cherchant à distinguer une forme humaine

à l'horizon.—Ah ! le voici, s'écria-t-il ; montez par ici, Monsieur, et promptement, car nous sommes en retard.

Ces mots s'adressaient à un homme d'un âge mûr, au visage gras et frais, qui s'enveloppait avec prudence d'un ample surtout, et qui, tout en atteignant l'impériale, s'excusa à sa manière.

—Ah ! vraiment, vous ai-je fait attendre ? Je n'y puis rien, David, les affaires avant tout. Vous souffrez les chevaux et vous regagnerez le temps perdu.

—Il n'y a point de mal puisque vous voilà, Monsieur, répondit David ; et la pesante machine commença enfin à s'ébranler.

—Point de mal ! répéta James en lui-même ; ce monsieur en parle à son aise ; il ne paraît pas avoir grand regret de nous avoir fait morfondre à la pluie.

Cependant la voiture roulait sur les pavés pour s'élançer bientôt après sur la grande route, et la figure du jeune commis ne tard pas à s'éclaircir.

Le dernier arrivé semblait destiné, cette après-midi, à mettre à l'épreuve la patience de James Graham. Avant même que la diligence eût pris son élan, il avait déployé un vaste parapluie, qu'il tenait sans contredit de la manière la plus commode pour sa propre personne, mais dont les gouttières, circulant de plus en plus précipitamment le long des baleines, formaient trois petits ruissaux sur le dos du jeune homme placé devant lui.

—Auriez-vous la bonté, Monsieur, hasarda James, de tenir votre parapluie un peu plus en arrière ? Il me semble que je reçois plus que ma part d'humidité.

—Je n'y puis que faire, repartit brusquement son compagnon : mon parapluie n'est pas dans votre direction ; si je le tenais autrement je serais mouillé, et c'est précisément ce que je veux éviter. Chacun pour soi, tel est mon précepte, surtout par un temps comme celui-ci.

—Très-bien, Monsieur, reprit Graham avec douceur ; j'espère que je ne vous ai

point offensé ; je serais aux regrets de l'avoir fait.

—Point d'offense, jeune homme ; mais vous avez tort quant à mon parapluie.

—C'est très-possible, monsieur, et je n'insiste pas.

En ce moment on atteignait le premier relai, et tandis que l'omnibus changeait de chevaux, James, transpercé par la pluie et en outre par les baleines malveillantes, descendit un instant de l'impériale ; mais bientôt on se remit en route.

—Ohé ! David, David ! est-ce vous qui fumez, par hasard ? cria l'homme au parapluie de dessous son meuble protecteur.

—Non, Monsieur, c'est moi, lui dit son jeune voisin ; j'essaye de votre précepte, je prends soin de moi-même.

—Et vous ennuyez les autres, rétorqua le premier d'un ton bourru ; ça n'est pas mon précepte.

James eut sur les lèvres la remarque que cette assertion lui paraissait au moins douteuse, mais il se contenta et reprit poliment :

—Si mon cigare vous incommode, Monsieur, je suis prêt à le quitter.

—Non, non, je ne prétends point cela, interrompit son compagnon avec humeur ; chacun pour soi, vous avez raison. Toutefois, je vous ferai observer que l'habitude de fumer est une détestable habitude ; il est fort désagréable d'être suffoqué par l'odeur du cigare. Mais continuez, peu m'importe. David, arrêtez une minute, et donnez-moi votre place.

—Ce n'est pas nécessaire, dit James tranquillement. J'ai fini, et je vous demande pardon du désagrément que je puis vous avoir causé ; telle n'était pas mon intention.

Et, parlant ainsi, il jeta son cigare à moi et le consuma. Son voisin le regarda d'un air demi vexé, demi-satisfait.

—Je n'exigeais point cela, dit-il, d'un ton fort différent de celui qui avait accompagné ses paroles jusqu'à ce moment. Mais, je vous suis obligé, car, pour vous parler franchement, je déteste l'odeur du tabac.

Seulement, vous n'auriez pas dû jeter votre cigare ; il ne faut pas gaspiller ce qui se paye avec de l'argent.

—C'est de peu d'importance, dit James ; mais je conviens que vous avez raison de blâmer cette manie de fumer, car ce n'est qu'une habitude.

—Une mauvaise habitude, devriez-vous dire, très-mauvaise habitude, répartit sentencieusement le monsieur au parapluie. Quant à moi, cela m'est indifférent ; chacun pour soi.

—C'est votre maxime favorite, à ce que je vois, remarqua Graham avec respect, mais franchise ; cependant, j'en connais une meilleure.

—Et quelle est-elle, je vous prie ?

—Chacun pour son prochain, Monsieur.

—Ah ! ah ! et qui est mon prochain ? Oui, oui, je sais ce que vous allez me répondre : Un homme s'en allait à Jéricho, etc. . . Vous avez raison, mon ami, votre maxime vaut mieux que la mienne ; mais je ne l'aurais pas attendue d'un jeune fumeur de cigares.

—Et pourquoi pas ? reprit James avec bonne humeur ; un fumeur de cigares, et même un jeune fumeur, peut connaître les lois de la politesse, j'espère.

—C'est ce que je vois, et je vous remercie de l'obligeance que vous avez mise à faire le sacrifice du vôtre. Néanmoins, vous n'auriez pas dû le jeter ; vous ne deviendrez jamais riche avec cette prodigalité. Quant à moi, je ne le serais pas aujourd'hui si j'avais eu l'habitude de fumer il y a quelque quarante ans.

L'entretien ne se prolongea pas ; mais il fut à remarquer que durant le reste de la route le parapluie fut peu à peu éloigné des épaules de James, jusqu'au moment où son propriétaire descendit à la porte d'une élégante maison de campagne.

—Vous connaissez ce monsieur, je suppose ? demanda James au conducteur, après le départ de son compagnon.

—Oui, c'est M. Scot ; il se sert de ma voiture deux ou trois fois par semaine pour se rendre à sa maison de campagne. Il ne

peut supporter la fumée du tabac ; il a abandonné l'autre voiture parce que le cocher fumait.

En ce moment notre second voyageur atteignait aussi le joli petit cottage où demeurait sa mère, qui l'accueillit avec de tendres remontrances pour avoir oublié son parapluie à son logement de la rue C. . . .

Cette conversation entre deux voyageurs inconnus pourra paraître un peu oiseuse ; toutefois nous ferons observer en passant qu'il y a peu de circonstances que l'on puisse considérer comme absolument insignifiantes. Nous ne saurions, il est vrai, tracer la liaison des événements d'hier avec ceux d'aujourd'hui, encore moins avec ceux de l'année dernière ; nous sommes convaincu, néanmoins, que cette relation existe, et que beaucoup de circonstances sans importance ont amené des dénouements sérieux : aussi, en conséquence de cette conviction, nous permettrons-nous d'engager tout voyageur à peser mûrement ses faits et gestes. La suite du récit pourra prouver la vérité de notre dire.

Peu de temps après la rencontre dont nous venons de parler, M. Scot se trouvait sur un des ponts qui traversent la Tamise, lorsqu'il fut surpris par une averse, et, qui pis est, privé de notre vieille connaissance son parapluie, laissé derrière lui par je ne sais quelle fatale négligence. Maudissant sa foi aveugle dans le ciel bleu, il arpentait sa route à pas précipités, dans l'espoir de rencontrer un abri. Néanmoins l'averse, qui dégénérait en torrent, l'eût infailliblement transpercé jusqu'aux os si quelqu'un, que dans sa hâte il avait pensé jeter par terre, ne lui eût offert un parapluie de la manière la plus obligeante.

— Ah ! ah ! mon jeune fumeur ! s'écria M. Scot, qui en le regardant reconnut son compagnon d'impériale. Je vous demande pardon de vous avoir à moitié renversé ; mais je suis inondé, voyez. . . .

— C'est pour cela, Monsieur, que je vous prie d'accepter mon parapluie.

— Très volontiers ; vous voyez que j'en use sans façon, et comme il peut abriter

deux personnes, je vais prendre votre bras ; là. . . . Certainement je ne marcherais pas ainsi côte à côte avec tout le monde. Mais pourquoi donc n'en gardez-vous pas votre part ? Je vous dis qu'il est assez grand pour deux. A propos, où est votre cigare, mon garçon ? car vous fumiez encore tout à l'heure, lorsque je vous ai rencontré.

— En effet, Monsieur ; mais comme cela vous déplaît, je n'aurais pas eu l'idée de vous accompagner avec un cigare à la bouche : aussi l'ai-je. . . .

Noyé dans la Tamise, hein ? C'est de l'imprévoyance, mon jeune ami. Mais, par parenthèse, quel est votre nom ?

— James Graham, Monsieur, pour vous servir.

— James Graham ? Un nom qui me plaît ; un nom écossais comme le mien, car je me nomme Scot. Et quelle est la profession de M. Graham ?

— Il est bien curieux ! pensa James ; mais je n'ai pas de raison pour lui en faire un mystère. Il répondit donc avec la franchise de l'honnêteté qui n'a rien à cacher.

La pluie ne cessait pas, la rue n'était plus qu'un lac ; nos deux amis marchaient depuis quelques moments en silence, lorsque, arrivés au bout de la rue, M. Scot s'arrêta.

Quel chemin prenez-vous ? dit-il ; il est probable que ce n'est pas le mien.

— Je demeure à la rue de C. . . . Monsieur.

— Alors, nous allons nous dire adieu, car ma route me conduit dans la direction opposée. Je m'en tirerai comme je pourrai ; en attendant je vous remercie de l'abri dont j'ai profité. Que je ne vous retienne pas plus longtemps dans l'humidité ; chacun pour soi, vous savez.

— Et pour son prochain, Monsieur. Si vous le permettez, je vous accompagnerai jusqu'à votre porte ; cette course ne me détournera pas beaucoup de mon chemin.

— Allons, vous êtes un aimable garçon, monsieur James Graham. Quel dommage que vous fumiez ! J'accepte votre proposition ; ma demeure n'est qu'à dix minutes



d'ici, et vous aurez le plaisir de mettre votre précepte en action.

James Graham n'avait pas tort lorsqu'il taxait son compagnon d'une curiosité inquisitive. Avant qu'ils se fussent séparés, ce dernier était au fait de tout ce qui concernait James : de la profession de son père, qu'il avait perdu ; de la position de sa mère, qui n'avait d'autres moyens de subsistance que les mêmes appointements du brave commis ; des projets de celui-ci et de ses espérances. Aussi, lorsque les deux messieurs se séparèrent, ils se serrèrent cordialement la main, tandis que le plus âgé disait :

— Jeune homme, je vous dois des excuses, non-seulement pour le dérangement que je viens de vous occasionner, mais pour ma conduite de l'autre jour. C'est que, voyez-vous, j'avais le droit d'être de mauvaise humeur : j'avais perdu une somme assez considérable, ou du moins je la croyais perdue. Adieu, mon cher ami, j'espère que nous nous retrouverons plus d'une fois sur la voiture publique, et que vous descendrez avec moi pour prendre un verre de bière dans ma salle de marronniers.

James s'inclina en remerciant.

Et puis, prenez courage, mon garçon. Votre position ne vous semble pas brillante, à ce que je vois ; mais qui peut dire ce que l'avenir vous réserve ? Regardez-moi un peu : je suis parti d'Aberdeen, à pied, avec dix sous en poche, et sans un seul protecteur ; et actuellement me voici à la tête... que sais-je, moi ? d'un peu plus de dix sous. Mais ne fumez plus, jeune homme ; je vous le prédis, votre goût pour les cigares s'opposera à votre avancement.

Vingt années se sont écoulées depuis la rencontre du vieillard et du jeune homme sur le pont de la Tamise ; vingt années qui ont amené avec elles leur cortège inévitable de joies et de douleurs, de succès et de revers. La scène a changé : elle nous transporte dans le café d'une ville de foire, à peu de distance de la métropole. Près d'une large table de marbre éclairée par des flambaux, quelques marchands font

honneur à une bouteille de porto, tout en discourant sur les affaires de négoce et sur le crédit de diverses maisons commerciales, tandis que non loin de là un homme âgé, à l'expression un peu sévère, semble absorbé par la lecture d'un journal.

— Quel heureux compère que ce James Graham ! s'écrie l'un des joyeux convives, après avoir énuméré les mérites d'une des premières maisons de Manchester.

— Il a eu du bonheur, en effet, reprit une autre voix.

Et une troisième de faire écho à cette remarque.

— Je vous demande pardon de vous interrompre, Messieurs, dit le vieillard, à qui le nom de James Graham avait fait lever la tête, permettez moi une question : Qu'entendez vous par "avoir du bonheur" ?

— Mais, une bonne chance qui court après nous, répliqua négligemment le premier interjecuteur. Ce James Graham dont nous parlons a commencé avec moins que rien ; par bonheur pour lui, le vieux M. Scot le prit en amitié, et vient de se retirer en le laissant à la tête d'une maison en bel et bon chemin.

— Et tout cela, continua un autre assistant, parce que (ou l'a dit, du moins) il arriva au jeune Graham d'avoir un parapluie un jour d'averse, et de l'offrir à M. Scott. N'était-ce pas une heureuse chance que de se trouver en possession d'un parapluie au moment de cette rencontre ? Désormais j'en aurai un avec moi, qu'il pleuve ou non.

— Ensuite de quoi, reprit son voisin, on dit qu'il sut prendre le vieux Scot en flattant ses caprices et se pliant à son humeur difficile. Certes, c'est un habile homme que M. James Graham, car il y eut bien un peu de ruse dans sa façon d'agir ; cela et le hasard aidant, il est arrivé où il est aujourd'hui.

— Il ne faut pas oublier non plus que M. Scot s'engoua de lui tout d'abord parce qu'il avait un nom écossais. Son père ou son grand-père sortait d'Ecosse, et tous ces Highlanders se soutiennent entre eux.

C'est un bonheur quelquefois que de porter certains noms ; le pauvre Jack Smith, lui, aurait beau répéter le sien jusqu'à demain, personne n'y ferait attention.

—Il se défit ensuite de son habitude de fumer ; c'est probablement ce qui charma tant son protecteur : ce fut vraiment une inspiration.

—Bien, Messieurs, dit l'h<sup>m</sup>e aux cheveux blancs dès qu'il y eut un peu de silence ; vous connaissez James Graham, à ce que je vois ; cependant, j'ose le dire, pas si bien que je le connais moi-même ; car il y a de graves inexactitudes dans votre histoire, notamment dans cette obstination à attribuer au hasard toute la prospérité du jeune homme.

—Oh ! sans doute, dit un des marchands, je vous accorde que Graham est habile et finaud, et cela contribue très-fort, j'en conviens aussi, à nous pousser dans le monde.

—Monsieur ne croit peut-être pas aux bonnes chances ? fit observer un autre avec une légère ironie.

—Non, Monsieur, reprit le vieillard, non pas aux bonnes chances comme vous l'entendez, et comme il appartient à peine à des chrétiens de qualifier les événements de la vie. Mais ne disputons pas sur les mots, et permettez-moi de reprendre avec vous l'histoire de M. Graham. Son premier "bonheur" comme vous l'appelleriez, n'en était pas un à proprement parler ; ce qui attira d'abord sur lui l'attention de M. Scott fut sa bonne grâce à obliger un étranger qui, lors de leur première rencontre, s'était montré assez peu aimable. Cette rencontre avait eu lieu,...

—Oui, oui, nous savons, sur une voiture publique.

—Vous admettez, en conséquence, que si Graham eût rendu à l'étranger "la monnaie de sa pièce", leur connaissance en fût restée là. Vous voyez donc que ce fut sa bonté naturelle et non point son "bonheur" qui le conduisit à une relation plus intime avec M. Scott.

—Il y a quelque chose de vrai là dedans.

—De plus, il respirait dans ses manières et sa conduite une abnégation, une douceur, qui ne distinguent pas souvent les jeunes gens. Il ne s'en trouve pas beaucoup qui se seraient détournés de leur chemin pour accompagner un bourru personnage après avoir éprouvé sa mauvaise humeur ; il en est plusieurs, au contraire, qui se fussent volontiers divertis de sa détresse. Mais le jeune homme avait pour maxime : "Chacun pour son prochain", et il la mettait en pratique à toute occasion ; or vous me permettez d'appeler cela "charité chrétienne", et non pas "heureux hasard". La conversation de James Graham plut à M. Scott ; il devina de suite que c'était un bon fils, un garçon d'honneur ; en conséquence de quoi il l'invita à le visiter quelque fois à sa maison de campagne. Cela vous paraîtra peut-être sa seconde fortune ; mais laissez-moi continuer mon...

—Sermon, suggéra un des convives avec un clignement d'œil à la compagnie.

—Sermon si vous voulez, reprit le vieux monsieur. Eh bien, pour continuer mon sermon, je vous apprendrai comment Graham en vint à abandonner son habitude de fumer, ce que Monsieur que voilà veut bien nommer "une heureuse inspiration". Un jour que M. Scott se trouvait dans l'omnibus avec le jeune commis, comme cela lui arrivait quelquefois, il recommença à le taquiner sur ses cigares et sur son malheureux penchant, en lui demandant comment il ferait s'il venait à épouser une femme qui ne pût tolérer cette détestable habitude. "Je m'en corrigerais immédiatement", répondit Graham. —Vous n'en seriez pas capable. —Je le ferais, Monsieur, et pour vous le prouver, je veux m'abstenir de fumer pendant trois mois." Eh bien, Messieurs, James Graham tint parole, et son temps de pénitence n'était pas écoulé qu'il fit la connaissance d'un malheureux étudiant allemand qui se trouvait sans ressources. Afin d'avoir les moyens

de l'assister, Graham fit le vœu de ne pas toucher un cigar, et en retour de ce secours inespéré, le pauvre étudiant, plein de reconnaissance, s'offrit à lui enseigner l'allemand. Or James, qui était un garçon d'énergie et de persévérance, se mit avec ardeur à cette étude, et en moins de dix-huit mois se rendit maître de la langue. Remarquez, Messieurs, que ce que vous prenez pour de la servilité aux caprices d'un vieux despote est la plus généreuse impulsion, la véritable bonté pratique; et sachez encore que, bien loin de ramper aux pieds de cet original, il avait négligé d'entretenir une relation qui, au point de vue secondaire, eût été utile à cultiver. Tous deux en étaient sur le pied banal du bonjour et le soir lorsque Graham, tombant un jour sur un article de journal où l'on demandait un correspondant allemand pour la maison de commerce S. B. M., se hâta d'aller se présenter au chef, qui n'était autre que M. Scott lui-même. " Ah! ah! mon jeune fumeur! s'écria celui-ci; et que savez-vous en fait d'allemand? " James exposa ses connaissances. " C'est fort bien; mais je crains que vous ne soyez Allemand des pieds à la tête, connaisseur en pipes germaniques aussi bien qu'en sons gutturaux; je ne saurais m'en arranger, car j'ai précisément congédié mon commis hambourgeois à cause de l'odeur de tabac dont il infectait mon comptoir.—Il y a deux ans que je n'ai pas touché un cigar, monsieur, répliqua Graham avec quelque vivacité. "

Cet avertissement persuada M. Scott, et trois semaines après James était installé chez lui avec des appointements assez médiocres, mais suffisants pour procurer plus d'aisance à sa pauvre mère. Si James s'est élevé jusqu'à l'honorable position qu'il occupe aujourd'hui, croyez bien que c'est à force de travail et de probité; croyez qu'il dut souvent souffrir et s'abstenir dans ses rapports avec un patron exigeant et quelquefois injuste. Cependant, comme il faut toujours être équitable envers chacun, j'ajouterai, bien que cette circonstance soit étrangère

à l'histoire des "heureuses chances" de James Graham, j'ajouterai, dis-je, que M. Scott subit à son tour l'influence de cette nature tout aimable, et que son caractère s'adoucit sensiblement au contact de cette inaltérable bienveillance. Avouez, Messieurs, que mon "sermon" n'eût pas été complet sans cette confession que veut bien vous faire le vieux Scott lui-même.

Et le vieillard se retira lentement, laissant la compagnie un peu interdite méditer sur ses dernières paroles.

## CONDITIONS

Le prix d'abonnement à "l'Echo" est de \$1.00 par année, payable rigoureusement d'avance. Les membres de l'Union St Joseph porteurs d'une action ou plus dans la "Société de publication," ont seuls droit à un abonnement de 75 cents.

Nous accorderons des abonnements de faveur aux sociétés de secours mutuel en dehors de St-Hyacinthe qui nous feront parvenir les noms d'au moins vingt cinq sociétaires, avec le montant de 75 cents pour chacun. Pour jouir de ce privilège il faut absolument faire partie d'une association catholique de prévoyance.

Les personnes qui n'ont pas l'intention de recevoir le journal sont priées de le renvoyer avec l'indication "refusé" dès le deuxième numéro qui paraîtra le 2 avril prochain: celles qui désirent y souscrire seront bien de conserver ce prospectus qui est en même temps le premier numéro et dont la matière ne sera pas rééditée.

Le journal sera retranché dès le milieu d'avril à tous ceux qui ne nous auront pas encore fait tenir le montant de l'abonnement ou qui n'auront pas conclu d'arrangements spéciaux avec nous.

L'ADMINISTRATION.

Toute communication concernant le journal doit être adressée :

M. L'ADMINISTRATEUR,

ou à MR. J. A. CADOTTE,

P. O. Boite



St-Hyacinthe.



## Comité de Régie

DIMANCHE, 8 MARS 1891.

Présidence de B. O. Béland, Ecr., président.  
Présents : MM. E. Clapin, A. Bernier, E. Boudreau, D. Dumaine, J. A. Casavant, F. La-joie et P. Fiset.

Ouverture de la séance par la prière.

Après lecture, M. G. Boudreau propose que le rapport de la dernière séance soit approuvé. Secondé par M. E. Clapin et agréé.

Demandes d'admission et certificats requis pour les aspirants suivants dont l'enrôlement est par le présent ratifié :

Pierre Arpin, forgeron.....	41 ans..	Acton-Vale
Evar Tétreault, boulanger...	25 ans..	St-Pic
Misaël Ménard, cultivateur...	42 ans..	"
J.-Bte St-Jacques, "	29 ans..	"
Ed. Labossière, cordonnier	29 ans..	"
Israël Chaput, boucher. ....	27 ans..	"
Frs-X. Simard, cultivateur...	42 ans..	St-Rosalie
J.-Bte Lebel	34 ans..	"
J.-Bte Caouette, "	39 ans..	St-Damase
Frs Létourneau, "	41 ans..	"
Olivier Boucher, "	31 ans..	"
Misaël Frégeau, "	37 ans..	"
Joseph Bachand, "	27 ans..	"
Hector Chartier, "	25 ans..	"
Stanislas Lemonde "	24 ans..	"
W Fontains, "	27 ans..	"
Alphonse Ravenelle "	30 ans..	"
Bruno Malo	23 ans..	"
Joseph Dupont, cordonnier...	21 ans..	"
François Racicot, fromager...	35 ans..	"
Nectaire Ravenelle, forgeron...	36 ans..	"
Damase Gendron, menuisier...	29 ans..	"
Joseph Gendron, "	32 ans..	"
Napoléon Graveline "	32 ans..	"

Et le comité regrette de renvoyer à la succursale de St-Damase, aussitôt qu'elle sera établie, l'admission de M. Euclide Martel, cultivateur, 28 ans, St-Damase.

Après la récitation des prières accoutumées, le comité s'ajourne à dimanche le 15 courant.

Nous reproduisons ci-après une lettre de M. B. O. Béland, président de l'Union St-Joseph, demandant, pour l'avantage des sociétés de se-

cours mutuel, la création d'un département provincial d'épargne. La proposition a été renvoyée dans le temps à l'Hon. Trésorier Provincial pour considération.

Une députation de notre association s'étant présentée ces jours derniers au département du Trésor, a reçu de l'Hon. M. Sheyn l'assurance que la question sera mise à l'étude incessamment.

ST-HYACINTHE, 3 DÉCEMBRE 1890.

A l'Hon. H. Mercier,

Premier Ministre de la Province de Québec.

MONSIEUR LE MINISTRE,

L'Union St-Joseph Diocésaine à laquelle vous portez beaucoup d'intérêt vous soumet humblement la requête suivante :

Attendu, qu'il existe dans tous les villages un peu considérables des associations de secours mutuel.

Que chaque société a son fonds de Réserve :

Que le placement de ce fonds de Réserve est toujours un grand embarras pour les sociétés.

Que le peu de garantie offert aux membres de ces diverses associations, sur l'inviolabilité des règlements protégeant les fonds communs, est une cause directe du peu de confiance inspirée par ces sociétés.

Qu'il serait désirable que ces associations chrétiennes, ouvrières et charitables soient protégées par une législation favorable à leur bon fonctionnement.

En conséquence des raisons ci-haut mentionnées les sept cents membres de l'Union St-Joseph Diocésaine vous prient humblement, monsieur le Premier Ministre, d'avoir pour agréable de créer un département d'épargne dans le Gouvernement de la Province, spécialement pour les diverses associations autorisées à y déposer leur fonds de Réserve avec faculté de l'augmenter à volonté : le Gouvernement donnant garanties spéciales pour ces dépôts.

Lorsqu'il s'agirait pour une société de retirer son fonds de Réserve ou partie d'icelui, telle société sera tenue, 1<sup>o</sup> De donner au département d'Épargne au moins un mois d'avis. 2<sup>o</sup> De faire insérer dans un journal de la localité, où la société aura son principal bureau d'affaires pendant quinze jours, la résolution passée par la majorité de la Société et exigée par ses règles.

ments, autorisant l'émission de tel chèque, avec montant, date et but pour lequel la Société retire du Département ses fonds ou partie d'iceux. 3° De faire signer les chèques pour qu'ils soient valables par le Président, le Secrétaire et le Collecteur-Trésorier, en assemblée. 4° De joindre à chaque chèque une copie de la résolution ordonnant l'émission du chèque avec la première et la dernière publication de la dite résolution par le journal local.

Dans le but d'aider au développement de ces associations, le Gouvernement pourrait peut-être payer un taux d'intérêt de 5½ p. c. ; attendu que ces dépôts, bien qu'à demande ou à peu près, seraient de fait permanents et ne tendraient qu'à augmenter.—Nous sommes convaincus que le Gouvernement serait, sous peu, le protecteur de quelques cents mille piastres et ferait naître pour l'avantage de l'ouvrier une plus grande confiance en ces sortes de sociétés de secours mutuels.

Le département ainsi constitué pourrait publier tous les trois mois un rapport abrégé des diverses transactions opérées par chaque société. Une copie de ces rapports serait adressée au Président, au Secrétaire et au Collecteur-Trésorier de chaque société. Vous concevez les renseignements utiles, les recherches fructueuses et portant les réformes judicieuses qui pourraient être accomplies par ce moyen.

Enfin, monsieur le Ministre, je vous sou mets toute chose, avec l'espoir que votre décision sera conforme à l'attachement et au dévouement voués à notre belle Société St-Joseph.

Je demeure, monsieur le Ministre, avec une grande considération votre très humble et très obéissant serviteur,

B. O. BÉLAND,

Président,

U. S.-J.

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

## DES CAUSES

*Qui empêchent l'ouvrier d'améliorer sa position.*

### I. DISSIPATION—INCONDUITE.

#### DANGERS DE LA DISSIPATION ET DE L'INTEMPÉRANCE.

Examinons d'abord comment tant d'ouvriers gâtent leur existence, remontons à la source de leurs écarts et de leur misère, et nous reconnaitrons que le plus dangereux ennemi de leur bonheur, c'est cette propension à négliger le travail pour le plaisir, qui, lorsqu'elle dégénère en habitude, produit presque toujours ce qu'on appelle l'inconduite.

Céder à cette propension, c'est abjurer la dignité d'homme, c'est se condamner à des maux quelquefois sans remède.

On ne mérite le nom d'homme que lorsque l'on subordonne constamment ses passions, ses désirs, ses fantaisies à l'empire de la raison, et l'on n'est heureux que lorsqu'on s'est fait de cette subordination une habitude qui ne coûte plus d'efforts.

La passion doit toujours obéir, la raison toujours commander.

Mais si la passion commande, si la raison cède, il n'y a plus pour l'homme ni raison ni bonheur.

Ce qui, dans l'ouvrier, caractérise particulièrement l'inconduite, c'est l'habitude de l'intempérance.

Malheureusement il est facile de contracter cette habitude dans la jeunesse, parce que avant le mariage l'ouvrier, dans la force de l'âge et du talent, reçoit un salaire hors de proportion avec ses besoins, et peut aisément consacrer au plaisir un excédant qui suffirait à un homme marié pour l'entretien de sa famille. Le salaire de ces jeunes gens, aussitôt qu'il est reçu, s'écoule par mille canaux ; c'est en vain qu'il devient plus considérable, il ne reste aucun résidu ; la dissipation emporte tout ; en même temps elle jette dans l'âme de profondes racines ; il est bien à craindre que plus tard la raison ne parvienne pas à les extirper, et que l'ouvrier ne continue pendant le mariage la vie du jeune homme.

Je ne confonds pas un dérangement momentané avec l'inconduite ; mais, qu'on ne s'y trompe pas, l'un donne bien facilement nais-

sance à l'autre. Nul homme, quand il commence à se déranger, ne sait jusqu'où le mènera un premier écart. Il n'est que trop facile de tomber de la dissipation dans le désordre, et du désordre dans l'inconduite ; malheureusement la dissipation est bien ingénieuse à trouver des prétextes et des excuses. Bien à plaindre celui qui ne sait pas résister aux premières tentations ! L'air qu'on respire dans les réunions que la dissipation a formées porte le trouble et le délire dans les sens ; il finit par entretenir une sorte d'ivresse morale, qu'il est autant plus difficile de dissiper que l'on s'y complait. On se figure cependant que cette ivresse n'est que momentanée, on espère qu'on se corrigera ; mais les jours succèdent aux jours, les semaines aux semaines, les mois aux mois, et l'on ne s'amende pas.

#### MOYENS DE S'EN PRÉSERVER

Pour délivrer l'ouvrier de ce redoutable ennemi, pour le contraindre, en quelque sorte, à ne jamais négliger le travail ni abuser du loisir, l'on a inventé les *sociétés de tempérance*, qui ont eu, en Angleterre et en Amérique, un certain succès. En s'agrégeant à ces sociétés, on s'engage pour toute sa vie à renoncer à toute boisson fermentée, et l'on prête un serment accompagné d'un cérémonial, que, dans ces pays-là, l'on veut bien considérer comme solennel et qui nous paraît, fort ridicule. S'interdire l'usage d'une chose qui est bonne en soi pour être sûr de ne pas en abuser, c'est avoir bien peu d'estime pour soi-même ; or, il est difficile qu'un homme qui ne s'estime pas ait la force de subordonner longtemps sa conduite à ses résolutions et ses résolutions à sa parole. Aussi ces sociétés sont célèbres par les chutes et les rechutes de leurs membres. Ce n'est point au président d'une société de tempérance et au milieu de cérémonies grotesques, qu'il faut jurer de faire un bon usage de l'argent et du temps, c'est à soi-même qu'il faut faire ce serment ; il faut s'imposer une loi sévère et s'y conformer.

Ce serment, vous vous l'êtes fait à vous-même, Joseph, depuis que la lumière de la raison vous éclaire ; vous ne l'avez jamais enfreint, jamais vous ne l'enfreindrez. Mais si vous aviez eu le malheur de tomber quelquefois dans la dissipation, ce que je vous recommanderais par-dessus tout, c'est de ne pas faire comme tant de jeunes gens qui disent : " Al-

lons, je cède encore pour cette fois, mais ce sera la dernière. A l'avenir, je saurai bien résister à la tentation. " Voilà qui est réellement détestable ; c'est ainsi qu'on se plonge dans le borbier sans possibilité d'en sortir. On se croit résolu à se corriger ; il n'en est rien. Si la résolution était sérieuse, on ne dirait pas : " Encore cette fois. " On dirait : " Ni cette fois, ni d'autres. " N'est-il pas évident qu'on se fait illusion à soi-même, lorsqu'on se figure être détaché d'une mauvaise habitude à l'instant même où l'on y cède avec réflexion ? " Cette faute sera la dernière. " Pourquoi ? Sur quoi se fonde celui qui parle ainsi ? Il dépendait de lui que la précédente fût la dernière en effet. Il ne veut pas. Qui lui prouve qu'il n'en sera pas de même pour celle-ci ? " Oh ! je suis bien résolu ! " Oui, il est résolu de céder encore.

(A continuer)

## ECHOS

Par une heureuse coïncidence, notre premier numéro porte la date du 19 mars, fête de St-Joseph, patron de l'Eglise universelle et de notre Société en particulier.

Nous commencerons sous peu la reproduction en partie, d'un ouvrage très intéressant sur l'organisation des sociétés de prévoyance ou de secours mutuel en France, puis nous publierons quelques statuts-modèles de ces associations.

Le comité de régie s'occupe activement de la célébration de la fête patronale, et surtout d'organiser une réception convenable aux délégués de la Convention qui, nous l'espérons, seront présents en grand nombre.

On prépare aussi le programme des questions à discuter, et nous prions les sociétés qui ont l'intention de se faire représenter, de vouloir bien de leur côté, soumettre à l'étude quelques propositions spéciales.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, charries, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

**IMPRIMERIE DU**  
**Courrier de St-Hyacinthe**

No. 60 RUE CASCADES

**ST-HYACINTHE, QUEB.**

ABONNEMENT:

Édition Semi-Quotidienne, - \$3.00 par année  
" Hebdomadaire, 8 p. - \$1.00 "

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages, en français et en anglais, sur papier de toutes couleurs, tels que

*Placards, Programmes, Affiches,*

**CIRCULAIRES, &c. &c.**

Mémoires, Têtes de Comptes, Lettres, Shipping Tags,  
Livres, Pamphlets, Lettres funéraires, Cartes, etc.

**Blancs de toutes Sortes**

*☞ Pour toutes commandes d'impressions, adressez-vous à L'ADMINISTRATION du journal ou à J. A. CADOTTE,*

P. O. Boite 107, St-Hyacinthe.

**C. ROLLEAU**

C.  
R.  
O.  
L.  
L.  
E.  
A.  
U.

Commerçant de Grains et Charbon

*Huile de charbon,*

Sel, Moules, Son, Gra, etc., etc.

**AUX FROMAGERS!**

Tous les articles nécessaires pour les Fromagers

—Tels que:—

Coton, Présure, Couleur, Moules  
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

**ST-HYACINTHE, Que.**

**WILLIE BURQUE**

Meublier et Bourreux

32 et 38—Rue Cascades,—Saint-Hyacinthe

[Ancienne place de J. N. Cadotte.]

Sets de chambre, Sets de salon, Sidobords,  
Bureaux, Chaises, Tables, Matelas, etc.

Il se chargera de toutes réparations dans les meubles et il a aussi une boutique pour confectionner les meubles.

Ouvrage à la main garanti. Venez voir et vous serez satisfait.

**LEON PALARDY**

BOIS DE SCIAGE DE TOUTES-DIMENSIONS

Place du Marché à Foin, Saint-Hyacinthe, Que.

**Joseph Morin**

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock de printemps.

TOUJOURS EN MAINS :

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

*En gros et en détail.*

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

**OSCAR LAMOUREUX**

MAISON FONDÉE EN 1858

De Construction en Pierre, Brique et Bois

SPECIALITÉ:

Ouvrages en Ciment, Fournaies,  
Fours, etc.

**JOSEPH HEBERT**

FERBLANTIER ET PLOMBIER

En face de la Station de Police, St-Hyacinthe.

Spécialité: Couvertures en tôle, métal etc. Ouvrage garanti.

